

PREMIERE PARTIE I : PROCEDURES DE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ET DE PRIX

Section 0 - Avis de demande de renseignements et de prix (ADRP)

Avis de demande de renseignements et de prix (ADRP)

Nom de l'Autorité contractante : Assemblée nationale

Référence de la DRP : F_AN_1.11

Avis n° : 007/.....-24/AN/PT/SGA/PRMP/A-PRMP/S-PRMP du 04/...../09/2024

Objet : Acquisition et installation d'un logiciel de gestion électronique des courriers de l'Assemblée nationale



1. Cet Avis de Demande de Renseignements et de Prix (ADRP) fait suite au Plan de passation des marchés publics de version n°4 de l'Assemblée nationale publié sur le site web de l'Assemblée nationale et affiché sur tous les sites du parlement béninois le 21 Août 2024.

2. L'Assemblée nationale a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds du Budget National, afin de financer son projet d'acquisition, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à l'acquisition et à l'installation d'un logiciel de gestion physique et électronique des courriers du Secrétariat Général Administratif de l'Assemblée nationale.

3. L'Assemblée nationale sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats répondant aux qualifications requises pour l'acquisition et à l'installation d'un logiciel de gestion physique et électronique des courriers du Secrétariat Général Administratif de l'Assemblée nationale.

Le présent dossier de Demande de Renseignements et de Prix est constitué en lot unique.

Les variantes seront prises en considération.

Ces fournitures sont à livrer au Secrétariat Général de l'Assemblée nationale dans un délai compris entre deux (02) mois et trois (03) mois à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de démarrage.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a. Pour les anciennes entreprises

Exigences techniques :

Section I : Règlement particulier de la Demande de renseignements et de prix

Le Candidat doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait aux exigences techniques ci-après :

- être une entreprise ou un groupement d'entreprises exerçant dans le domaine d'ingénierie informatique et justifié par le registre de commerce ou les statuts de l'entreprise ;
 - avoir exécuté en tant que fournisseur principal au moins deux (02) marchés similaires d'une valeur minimale hors TVA de dix millions cinq cent quatre-vingt-treize mille deux cent vingt et un (10 593 221) francs CFA pour chacun des marchés au cours des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023) et de l'année en cours et justifiés par des attestations de bonne fin d'exécution appuyées de la copie du (des) contrat(s) (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou des procès-verbaux de réception appuyés de la copie du (des) contrat(s) (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé montrant qu'il a exécuté lesdits marchés.
- NB : on entend par marché similaire l'acquisition et l'installation de logiciels.**
- doit disposer d'au moins un informaticien ayant un diplôme de BAC + 5 ans en administration des systèmes d'informations avec au moins deux (02) ans d'expériences dans le domaine et avoir participé à l'exécution d'au moins un (01) marché similaire appuyé des preuves (diplôme, curriculum vitae daté et signé par chaque agent proposé, attestation/certificat de travail précisant les expériences du personnel et copie de la carte nationale d'identité de chaque agent proposé ou tout autre document tenant lieu) ;
 - fournir l'autorisation du fabricant ou une autorisation du distributeur + copie du certificat de partenariat du fabricant au grossiste / concessionnaire concerné ;
 - fournir les fiches techniques datées, signées et cachetées par le soumissionnaire et les prospectus du fabricant des articles proposés datés, signés et cachetés par le soumissionnaire; la fiche technique et le prospectus du fabricant doivent être rédigés en langue française ;
 - disposer de moyen nécessaire, soit directement ou par l'intermédiaire d'un représentant implanté au Bénin pour le service après-vente de qualité pour l'assistance et la maintenance du logiciel ; (joindre la preuve) ;
 - fournir un document décrivant le processus d'installation du logiciel ;
 - s'engager par écrit à garantir l'utilisation des licences sur une période de douze (12) mois au moins après la livraison.

Exigences financières :

Le Candidat doit :

- fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou un organisme financier agréé en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin justifiant qu'il dispose d'avoirs liquides sous forme de fonds propre ou de lignes de crédit à hauteur de six millions trois cent cinquante-cinq mille neuf cent trente-deux (6 355 932) francs CFA ;
- fournir les états financiers (quinze premières pages) des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023), présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'ordre des Experts comptables et comptables agréés et portant la mention DGI ; la page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI doivent être en original ou en copie légalisée.

NB : les exigences financières sont cumulatives.

b. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

Exigences techniques :

Le Candidat doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait aux exigences techniques ci-après :

- être une entreprise ou un groupement solidaire d'entreprises spécialisé dans le domaine d'ingénierie informatique justifié par le registre de commerce ou les statuts de l'entreprise ;
- le candidat doit disposer d'un personnel d'encadrement composé au moins d'un responsable commercial et /ou financier de niveau BAC + 3 ans en gestion financière au moins et ayant participé au cours des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023) et de l'année en cours à l'exécution d'au moins deux (02) marchés similaires d'une valeur minimale hors TVA de dix millions cinq cent quatre-vingt-treize mille deux cent vingt et un (10 593 221) francs CFA pour chacun des marchés et appuyés des preuves (attestation ou un certificat de travail, diplôme et CV ou toutes autres pièces tenant lieu) ;
- doit disposer d'au moins un informaticien ayant un diplôme de BAC + 5 ans en administration des systèmes d'informations avec au moins quatre (04) ans d'expériences dans le domaine et avoir participé à l'exécution d'au moins deux (02) marchés similaires appuyé des preuves (diplôme, curriculum vitae daté et signé par chaque agent proposé, attestation/certificat de travail précisant les expériences du personnel et copie de la carte nationale d'identité de chaque agent proposé ou tout autre document tenant lieu) ;

Section I : Règlement particulier de la Demande de renseignements et de prix

- fournir l'autorisation du fabricant ou une autorisation du distributeur + copie du certificat de partenariat du fabricant au grossiste / concessionnaire concerné ;
- fournir les fiches techniques datées, signées et cachetées par le soumissionnaire et les prospectus du fabricant des articles proposés datés, signés et cachetés par le soumissionnaire ; la fiche technique et le prospectus du fabricant doivent être rédigés en langue française ;
- disposer de moyen nécessaire, soit directement ou par l'intermédiaire d'un représentant implanté au Bénin pour le service après-vente de qualité pour l'assistance et la maintenance du logiciel ; (joindre la preuve) ;
- fournir un document décrivant le processus d'installation du logiciel ;
- s'engager par écrit à garantir l'utilisation des licences sur une période de douze (12) mois au moins après la livraison.

NB : on entend par marché similaire l'acquisition et l'installation de logiciels.

Exigences financières :

- Le candidat doit fournir le bilan d'ouverture et les états financiers (quinze premières pages) de leurs années d'existence, présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'ordre des Experts comptables et comptables agréés et portant la mention DGI ; la page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI doivent être en original ou en copie légalisée ;
- Le candidat doit fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou un organisme financier agréé en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin justifiant qu'il dispose d'avoirs liquides sous forme de fonds propre ou de lignes de crédit à hauteur de six millions trois cent cinquante-cinq mille neuf cent trente-deux (6 355 932) francs CFA.

NB :

- **Les exigences financières sont cumulatives ;**
- **L'autorité contractante se réserve le droit de vérifier l'authenticité des références techniques (attestations de bonne fin d'exécution présentées et autres preuves) présentées par les candidats auprès des autorités contractantes bénéficiaires des prestations indiquées, de la garantie de soumission et de l'attestation de capacité financière auprès de l'institution financière habilitée.**
- **La preuve d'immatriculation à la CNSS du personnel d'encadrement fera foi.**

Voir le document de Demande de Renseignements et de Prix pour les informations détaillées.

Section I : Règlement particulier de la Demande de renseignements et de prix

5. Le délai de livraison est compris entre deux (02) mois et trois (03) mois à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de démarrage.

6. La participation à cette Demande de Renseignements et de Prix telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier de Demande de Renseignements et de Prix et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de *la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'Assemblée nationale, Monsieur DEDEWANOU Fagnon Damien, email : fagnondedewanou@gmail.com* et prendre connaissance des documents de la Demande de Renseignements et de Prix au Secrétariat permanent des marchés publics : *secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'Assemblée Nationale sis dans le bâtiment abritant le PARCPOGE/PNUD, vons de la banque BOA en allant vers Maria Tokpa, 2è immeuble carrelé à droite, bureau situé au 1er étage, Porto-Novo, quartier Houédakomey, tous les jours ouvrables de 08 h à 12 h 30 mn et de 14 h à 17h 30 mn, heure locale (GMT+1).*

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet de Demande Renseignements et de Prix à compter du ... *Mercredi 04 septembre* 2024. Le dossier de Demande de Renseignements et de Prix en version papier ou en version électronique sous le format PDF en fichier unique sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics : *Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'Assemblée nationale sis dans le bâtiment abritant le PARCPOGE/PNUD, vons de la banque BOA en allant vers Maria Tokpa, 2è immeuble carrelé à droite, bureau situé au 1er étage, Porto-Novo, quartier Houédakomey, tous les jours ouvrables de 08 h à 12 h 30min et de 14 h à 17 h 30min, heure locale (GMT+1).* Le dossier de demande de renseignements et de prix sera adressé aux candidats à leurs frais par **courrier express recommandé**. **Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique, sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation.** Ce dossier peut être téléchargé sur le site web www.assembleenationale.bj ou obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

Section I : Règlement particulier de la Demande de renseignements et de prix

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB accessible sous le format PDF en fichier unique accessible le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : *Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'Assemblée nationale sis dans le bâtiment abritant le PARCPOGE/PNUD, vons de la banque BOA en allant vers Maria Tokpa, 2è immeuble carrelé à droite, bureau situé au 1er étage, Porto-Novo, quartier Houédakomey, au plus tard le Mercredi 18/09/2024 à 10 heures 00 mn, heure locale (GMT+1). Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.* Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : *Salle de dépouillement de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Assemblée nationale, dans le bâtiment abritant le PARCPOGE/PNUD à Porto-Novo, vons de la banque BOA en allant vers Maria Tokpa, 2è immeuble carrelé à droite, bureau situé au 1er étage, quartier Houédakomey le 18/09/2024 à 10 heures 30 mn heure locale (GMT+1).*

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **deux cent onze mille huit cent soixante-quatre (211 864) francs CFA.**

En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de la DRP.

12. Les offres seront valides pour une période de trente (30) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus.

Porto-Novo, le 04/09/2024

La Personne Responsable des Marchés Publics de l'Assemblée nationale,



D. Fagnon
Damien Fagnon DEDEWANOU

